

# CHÂTILLON INFOS

**Bulletin municipal d'information n° 108** 

**avril 2018** 



Le mot du Choucas p. 7



Éclairage solaire p. 9



École élémentaire p. 18



Portrait p. 19



Sud Azergues Football p. 27



Flashez ce code pour accéder au site web de la commune



FÊTE DES CLASSES EN 8

27 - 28 - 29 AVRIL



Le major Priat, commandant la brigade de Val d'Oingt, remercie tous ceux qui ont témoigné de leur sympathie à l'occasion de la mort héroïque du lieutenant-colonel Arnaud Beltrame.

La Municipalité de Châtilllon s'associe au deuil de la Nation tout entière et de la Gendarmerie en particulier.







La Grande Lessive à l'école (p. 18)



Ce bulletin a été réalisé par la commission communication de l'équipe municipale composée de Martine BARRAT, Michèle DUPAS, Pascal CRUVEILLER, Nicolas BOGEN, Charles BORNARD et Bernard MARCONNET ainsi que Claude VAUDAUX.

Merci à M. & Mme SALMON pour la photo de couverture

#### CHÂTILLON INFOS n° 108 ● avril 2018

# **SOMMAIRE**

Mairie	
Le mot du Maire	p. <sup>2</sup>
Vos élus y étaient	p. 5
Brèves de comptoir d'accueil	p. 5
Divagation des chiens	p. 6
Chèque énergie	p.7
Mutuelle	p. 7
Mot du choucas	p. 7
Voirie	p. 8
Éclairage solaire	p. 9
Un état des bâtiments communaux	p. 10
Un point sur la nouvelle salle du Lac	p. 11
Panne du réseau électrique	p. 12
Chantier international	p. 12
Repas des Anciens	p. 13
Agenda 21	p. 13
Ambroisie	p. 15
Le printemps est là	p. 15
Le marché	p. 16
Je donne, tu prends	p. 16
Collège Simone Veil	p. 17
Créamômes	p. 17
École élémentaire	p. 18
Médiathèque	p. 19
Portrait	p. 19
Associations	
ADMR	p. 20
A plus	p. 20
Cap générations	p. 21
Danse art concept	p. 22
Judo	p. 23
Kaléïdoscopes	p. 23
Kimochi	p. 24
La Palette des arts	p. 25
Mines de liens	p. 25
Puces café	p. 26
Sud Azergues Football	p. 27
Yoga	p. 27
T3C	p. 28
Dates à retenir	p. 29
État civil	n 20

# Le mot du Maire



e Conseil municipal, dans sa séance du 9 avril, a adopté le budget primitif pour l'année 2018. On peut déjà s'étonner que le budget soit décidé alors qu'un quart de l'année est écoulé. C'est une des nombreuses bizarreries de notre administration. Pour bâtir un budget réaliste, nous avons besoin de connaître nos ressources, et en particulier les dotations de l'État. Or celles-ci ne nous sont communiquées par ses services qu'au tout dernier moment, quelques jours avant la date limite légale pour adopter le budget.

Une autre curiosité: le Conseil est amené à voter d'abord les dépenses, puis les recettes. C'est-à-dire que l'on est censé adapter ses ressources à ses besoins (ou envies?), et non l'inverse. Ce n'est pas précisément ce qu'on peut appeler une gestion « en bon père de famille », à moins que les ressources soient illimitées, ce qui n'est malheureusement pas le cas.

Je vous rassure, si nous adoptons ce formalisme lors du vote, c'est dans l'autre sens que nous construisons le budget. Même si dans un tout premier temps nous dressons la liste de tous les projets que nous voudrions réaliser dans l'année, nous passons vite à l'examen des recettes disponibles, et c'est en fonction de celles-ci que nous établissons finalement le programme des dépenses.

Une collectivité locale dispose de deux moyens d'accroître ses ressources : augmenter les impôts et recourir à l'emprunt. Depuis le début du présent mandat, nous n'avons utilisé ni l'un ni l'autre, et financé toutes les dépenses, y compris d'importants chantiers comme la restauration de la chapelle ou la construction de la nouvelle salle du Lac (cf. p. 11) grâce aux différentes aides (de l'État et du Département essentiellement) et aux économies que nous réalisons sur notre fonctionnement quotidien. À cet égard, je dois souligner l'effort fourni par l'ensemble des personnels communaux pour limiter, chacun en ce qui le concerne, les dépenses.

Mais notre capacité à réaliser des économies de fonctionnement a des limites. L'État, dont le train de vie n'a pas trop l'air de ralentir, réclame des collectivités locales plusieurs milliards d'économies (supplémentaires) chaque année, et pour leur forcer un peu la main, réduit ses subventions. À notre modeste échelle, c'est plus de 100 000 euros qui ont disparu. Si donc nous voulons maintenir un programme d'investissement raisonnable, et donc un budget à peu près constant, il faut tailler sévèrement dans les dépenses. C'est ainsi que la ligne budgétaire des « dépenses imprévues » a disparu de nos comptes.

J'ai bien l'intention de ne jamais proposer d'augmentation de la fiscalité communale, et j'ai confiance dans le Conseil municipal pour me suivre sur cette ligne. Mais d'importantes dépenses d'investissement se profilent, des travaux de sécurité indispensables dans les bâtiments publics (cf. p. 10). Il est donc très vraisemblable que dans les années à venir nous soyons contraints de contracter de nouveau un emprunt. Après dix années de désendettement continues, et au vu des taux d'intérêt actuels, ce n'est certes pas une catastrophe. L'un des avantages de notre démocratie locale, ne l'oublions pas, c'est que l'argent public (le vôtre) est aussi le nôtre.

Marionet

#### Vos élus y étaient...

Journées de formation :

Prise de parole en public organisée par l'AMF69 (association des maires du Rhône) à Courzieu

Gestion des déchets : nouveaux enjeux pour les collectivités (CNFPT Lyon)

Matinée d'information sur les marchés forains (CCI du Beaujolais) ont participé agents administratif et technique (2), élus (2)

Formation concernant l'avenir des syndicats intercommunaux, organisée par AMF69

Pose de la première botte de paille de la crèche de Bully

2<sup>e</sup> Nuit de l'eau à la CCBPD au profit de l'Unicef

Rencontre des villages du réseau Agenda 21 du secteur séance de remise des nouveaux labels

Portes ouvertes ADMR

Séance de bilan de l'activité 2017 de la brigade de la gendarmerie du Val d'Oingt

Audition à la Préfecture par la commission départementale de l'aménagement foncier concernant la commune

Réunion du groupe de travail prévention de la délinquance sur le projet de vidéo-protection à Châtillon

Réunion des participants communaux de la vallée de l'Azergues à la démarche vigie-crue organisée par le syndicat de rivière Azergues

Remise à la commune du trophée développement durable du Syder pour l'installation de l'éclairage public solaire Tribunal de Grande Instance de Villefranche (la Commune étant partie civile)

Plusieurs réunions multipartenariales concernant les projets tels que construction d'un immeuble route de la vallée, aménagement route de la vallée, route d'Alix, route de Charnay

Participation dans le cadre de la semaine pour les alternatives aux pesticides à la projection du film *Regards sur nos assiettes* suivi d'un débat et d'échanges

Réunion et échanges avec les Sénateurs (Morancé)

## Brèves de comptoir... D'ACCUEIL

#### Rappel concernant les collectes des conteneurs-poubelles

Récupération des conteneurs-poubelles après la collecte hebdomadaire.

Considérant qu'il a été constaté régulièrement que des conteneurs-poubelles affectés aux ordures ménagères demeurent placés en permanence sur les trottoirs ou sur la voie publique devant les immeubles desservis,

Considérant que cette situation est de nature à troubler l'ordre, la sûreté et la salubrité publique,

Considérant qu'il est nécessaire de réglementer les conditions d'utilisation des conteneurs mis à disposition des usagers,

Le Maire a pris un arrêté comme suit :

ARTICLE 1 : Les conteneurs-poubelles destinés à la collecte des ordures ménagères ne peuvent être déposés sur le domaine public par les utilisateurs que la veille au soir du jour de la collecte. Ces conteneurs-poubelles doivent être impérativement enlevés dans la matinée, après le passage de la benne collectrice, avant 13h00.

Exceptionnellement, en cas de décalage dans l'horaire de collecte, les récipients seront rentrés une heure au plus tard après le passage du camion.

Pour les habitations dont aucun occupant n'est présent dans la journée de la collecte, il sera toléré que ces conteneurs-poubelles ne soient retirés qu'à 20h00 au plus tard du jour de la collecte.

Après le passage de ces véhicules, il est interdit de déposer tout nouveau récipient sur les trottoirs ou sur la voie publique.

ARTICLE 2 : Il est interdit de laisser en permanence les poubelles sur le domaine public, en particulier sur les trottoirs. Les conteneurs-poubelles affectés aux ordures ménagères doivent être déposés de telle sorte qu'ils n'entravent pas la libre circulation des piétons sur les trottoirs et des véhicules sur la voie publique.

Ils ne doivent en aucun cas gêner l'accès des propriétés privées qui devra être préservé en permanence. Tout dépôt à proximité immédiate d'une bouche d'incendie est interdit.

ARTICLE 3 : Tout conteneur-poubelle présent plus de 24 heures sur un trottoir ou sur la voie publique après la collecte pourra être retiré par les services municipaux. Ces abus feront l'objet d'une verbalisation.

#### Bacs jaunes pour emballages légers

A compter du 1<sup>er</sup> novembre 2017, les personnes ne disposant pas d'un bac destiné aux emballages légers (poubelle jaune) et dans l'impossibilité de stocker ce nouveau container devront se faire connaître en mairie pour avoir accès aux containers collectifs placés dans un garage communal.

#### Rappel des modalités de délivrance des cartes d'identité

Depuis le 21 mars 2017, les demandes de Carte Nationale d'Identité (CNI) sont alignées sur la procédure en vigueur pour les passeports biométriques.

Elles ne se font plus dans les mairies de domicile, mais dans les mairies équipées de dispositif de recueil (DR). En conséquence pour les habitants de Châtillon, il conviendra de prendre rendez-vous auprès de la mairie de l'Arbresle (04 74 71 00 00) ou du Bois d'Oingt (04 74 71 60 51), les plus proches, ou tout autre mairie de l'agglomération dont vous pouvez trouver la liste sur ww.rhone.gouv.fr, sur le site de la préfecture du Rhône (36 mairies à votre disposition). Une demande en ligne peut également faire gagner du temps.

ATTENTION: le délai d'obtention du titre peut être supérieur à 1 mois.

#### **DIVAGATION DES CHIENS**

La réglementation de la circulation concerne aussi... celle des animaux domestiques.

En effet la réactualisation d'un arrêté municipal s'intitule « arrêté portant réglementation de la circulation des animaux domestiques ». En résumé il est rappelé que sur tout le territoire communal il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et notamment les chiens (qui doivent être tenus en laisse). Un des articles précise que « les propriétaires de chiens ou leurs gardiens doivent prendre toutes précautions nécessaires pour que leurs animaux ne constituent pas un risque d'accident et ne portent pas atteinte à l'ordre public. Bien entendu la méconnaissance des dispositions du présent arrêté sera sanctionnée par une contravention, et le chien amené à la fourrière animale. »

Commentaire : les signalements de divagation de chiens ne sont pas rares ; si le chien est capturé et qu'il porte une identité, la première fois le propriétaire est averti de venir récupérer son chien sans délai. Lorsqu'il y a récidive la fourrière sera immédiatement contactée.

Les cas les plus préoccupants sont les chiens agressifs envers les personnes et en particulier les enfants, et aussi envers les autres chiens tenus en laisse par leurs propriétaires ; ils peuvent être difficiles à capturer, et le propriétaire s'avérer indifférent aux rappels au règlement.

À propos d'animaux domestiques, pour être moins inquiétantes, les divagations des chats ne sont pas sans conséquences, en particulier dans le centre du village: certaines ruelles sont tellement polluées par leurs déjections qu'elles en sont repoussantes. Il doit être compatible d'aimer à la fois ses chats et son village, et d'être attentif aux requêtes de ses congénères humains!

Quant aux bovins en divagation, il ne se passe pas un mois, parfois deux fois en une semaine, sans qu'une vache ou un taureau, soit signalé sur la voie publique (route, chemin). Fait remarquable, ce sont souvent les animaux de troupeaux appartenant au même propriétaire... on pourrait penser que celui-ci devrait comprendre que sa négligence est cause pour les élus et les agents municipaux de temps passé à résoudre ces incidents, mais surtout d'un réel danger pour la circulation automobile.

Certes Châtillon tient à garder encore un caractère rural et la présence d'animaux domestiques près du centre du village y contribue ; il suffirait d'un peu de bon sens et de civisme pour que tous puissent bénéficier de cet environnement agréable sans risquer des rencontres désagréables.

#### **CHÈQUE ÉNERGIE**



Le service d'information du médiateur national de l'énergie

epuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 le chèque énergie remplace le dispositif des tarifs sociaux. Vous pouvez en bénéficier selon vos revenus.

Pour tout renseignement, vous pouvez prendre contact avec l'assistance utilisateur via le formulaire de contact : https://www.chequeenergie.gouv.fr/courriel

Vous pouvez également appeler le numéro vert mis en place par le gouvernement : 0 805 204 805 (Service et appel gratuits).

#### Énergies concernées

Le chèque énergie permet d'effectuer le paiement d'une facture d'énergie du logement (électricité, gaz naturel, gaz en citerne, fioul, bois...) ou d'une redevance en logement-foyer. Il peut être utilisé également pour le paiement de travaux de rénovation énergétique du logement. Les fournisseurs et distributeurs d'énergie sont tenus de l'accepter comme mode de règlement.

#### **Montant**

Le montant du chèque énergie est calculé en fonction du niveau de revenu fiscal de mon foyer et de sa composition. Il est en moyenne de 150 € par an et peut aller jusqu'à 227 €. Le plafond d'éligibilité retenu est le revenu fiscal de référence (RFR) de 7 700 € par unité de consommation.

#### **Démarches**

Vous n'avez aucune démarche à effectuer. Le chèque énergie est envoyé automatiquement entre avril et juin. Vous pouvez vérifier si vous êtes éligible sur le site : www.chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire/eligibilite IMPORTANT : Même si vous n'êtes pas imposable, vous devez avoir renvoyé votre déclaration fiscale aux impôts pour pouvoir bénéficier du chèque énergie, ainsi que d'autres aides sociales.

#### MUTUELLE

a signature avec la mutuelle négociée a eu lieu le 22 mars . La mutuelle retenue est Groupama et elle se dénomme Mutuelle Beaujolais Pierres dorées.

À ce jour 156 contrats ont été signés dont 17 contrats sur Châtillon.

Si vous souhaitez échanger avec Groupama vous pouvez vous rendre dans les agences de Lozanne ou du Bois d'Oingt .Si vous ne pouviez pas vous déplacer un conseiller peut venir chez vous.

De nouvelles permanences auront lieu en Mairie autour du mois d'octobre.

#### LE MOT DU CHOUCAS

A u début du printemps, nous sommes très occupés à charrier des brindilles pour donner un coup de neuf dans les nids que nous occupons dans les murs-remparts autour du château. Aussi, cela devient classique, nous proposons qu'au printemps la rubrique qui nous est réservée dans le bulletin soit un rappel de qui nous sommes : cela peut être intéressant en particulier pour les nouveaux habitants.



Nous faisons en quelque sorte partie du paysage de Châtillon, au point qu'on ne nous remarque plus, sauf quand nous tournoyons tous ensemble en criant. Cette relative discrétion nous convient bien, car c'est ainsi que nous

pouvons faire des observations remarquables sans trop attirer l'attention sur nous, ces observations étant la principale source de notre rubrique « le mot du choucas ».

Quand vous viendrez vous balader sur les hauteurs du village, vous pourrez nous observer et voir que nous avons la nuque grise et les yeux bleus! En résumé nous sommes plus élégants que les corbeaux classiques qui vivent aussi en bandes, comme les corbeaux freux qui sont caractérisés par le tour du bec très clair car sans poil. Notre cri est également plus agréable, moins lugubre. Côté taille, nous sommes plus gros que les merles qui eux ont le bec jaune et qui ne vivent pas en bande comme nous.

Une autre caractéristique : notre comportement, décrit ainsi il y a quelques années par le biologiste autrichien Conrad Lorentz : « Il y a peu d'animaux supérieurs qui aient une vie familiale et sociale aussi développée que les choucas » !

L'organisation de nos sociétés étant si ressemblantes, il n'est donc pas étonnant que nous nous intéressions à vos agissements quotidiens.

Nous décrivons les choses vues d'en haut sur le territoire communal ; si nous ne nous permettons pas de les juger ou de faire de la morale, nous ne nous privons pas de les commenter avec humour. Vous avez parfois des comportements si bizarres, vous les humains !

Vous pouvez nous aider en écrivant au choucas des anecdotes, nous avons beau être nombreux et attentifs, il peut nous échapper certaines choses ; vous pouvez aussi envoyer vos réactions aux articles, ça nous fera plaisir de voir que vous les lisez et qu'ils vous font réagir.

#### VOIRIE

#### Route de la Vallée

Le 23 janvier dernier, le projet de réfection et d'aménagement de la route de la vallée a été présenté aux riverains qui avaient répondu à l'invitation de la commission voirie. Le responsable du cabinet ERCD a présenté les grandes lignes et écouté les remarques. Cela a permis, dans les jours suivants, de présenter le projet final à la Communauté de communes, maître d'ouvrage des voiries de notre village.

Nous sommes donc entrés dans la dernière phase avant des travaux qui vont permettre une reconfiguration complète de cette voie, entre la rue de la gare et le lotissement des Marais : Création de trottoirs plus larges, circulation automobile ralentie, redistribution des places de stationnement en les conservant intégralement, reprise des réseaux (électricité, eau de ruissellement...), aménagements paysagers...

Entre mai et juillet, les concessionnaires de réseaux vont faire leurs travaux (assainissement, enfouissement des réseaux électriques du SYDER), avant que les entreprises ne commencent à reprendre la voirie à partir de septembre. Les travaux sont prévus sur 5 mois à compter de septembre. La route de la Vallée ne sera pas coupée complètement, un système d'alternat de circulation étant prévu durant le chantier.

#### **Autres travaux 2018**

- Chemin du Fay et pont de la Combe : Des travaux de réfection du chemin vont être faits incessamment pour la partie en enrobé qui donne sur le sentier rivière. Par contre, le chiffrage des travaux sur le Pont de la Combe fait état d'une somme de 180 000 €. Le Conseil municipal réfléchit à la nécessité de la circulation automobile sur cet ouvrage ancien et fragile. La décision sera prise au moment du vote du budget.
- Route d'Alix (RD76): Afin de sécuriser les cheminements entre l'entrée du village au niveau du débouché de la rue de la Côte noire, jusqu'à la rue du Bief, il a été décidé d'aménager un trottoir bas et des chicanes sur la RD76. En partenariat avec la Communauté de Communes et le Conseil départemental, les travaux se dérouleront entre l'été et l'automne 2018.

#### Une enquête sur la circulation

La commune a confié une mission de comptage des véhicules circulant sur les voiries de notre village (routes départementales et communales).

La décision de mener cette enquête fait suite à des changements récents qui ont modifié les modes de circulation dans Châtillon :

- En 2009, la fermeture par le Département de la sortie est du village (ancien carrefour du Pressoir), qui a reporté toute la circulation vers le RD385 sur l'étroite rue de la gare et le carrefour à feux.
- En 2012, l'ouverture de l'A89, avec la dernière sortie gratuite en venant de Lyon, qui débouche sur le carrefour du Pont-Dorieux. Et l'augmentation ressentie de la circulation sur les voiries châtillonnaises, depuis la vallée d'Azergues (RD385, route de Bayère, chemin du Plan).
- En 2018-2019, les projets de réaménagement du carrefour du Pont-Dorieux par le Département, pour fluidifier le cheminement jusqu'à l'entrée de l'A89, qui risquent d'attirer encore plus de circulation de transit dans le village.

Les comptages ont eu lieu en février et mars, sur les principales voies de la commune, permettant de relever le nombre et la vitesse des véhicules. Ils permettront d'alimenter une étude globale sur la circulation. Ils nous serviront de base de réflexion avec le Département et la Communauté de Communes sur les aménagements à venir.

#### **ÉCLAIRAGE PUBLIC SOLAIRE : UNE ALTERNATIVE PERFORMANTE ET DURABLE**

a commune le rappelle à chaque occasion : elle essaie dans tout projet d'investissement d'appliquer les principes du développement durable qui repose sur 3 notions piliers : l'économie, le social, l'environnement. La réalisation récente illustrant cette démarche consiste en l'installation de 10 lampadaires solaires LED sur la commune.

Les deux secteurs concernés sont d'une part un grand linéaire du chemin du Mapas entre le collège et le chemin de la Colletière, et le hameau de la Barollière d'autre part.

Dans le premier cas, il s'agissait d'une installation nouvelle : le choix de l'éclairage classique aurait nécessité un enfouissement des fils et donc un linéaire de tranchées important, d'où un coût supérieur à une installation solaire. De plus les coûts de la consommation d'énergie et de la maintenance seront moins élevés que pour une installation classique.

Dans le second cas, la démarche de modernisation de l'éclairage public nécessitait pour un seul lampadaire, une intervention de modernisation de l'armoire alimentant uniquement celui-ci, pour un coût supérieur à celui d'un lampadaire solaire.

En résumé, stratégiquement la commune a commencé à appliquer la démarche de transition énergétique par l'éclairage public, domaine qu'il est plus facile que d'autres de faire évoluer dans le sens préconisé. La décision de

l'installation solaire par la commune est adaptée à ses besoins et engendre une économie substantielle.

Au niveau de la performance de l'éclairage solaire, chacun d'entre nous peut se rendre compte qu'elle très satisfaisante. Une précision technique : l'éclairage démarre le soir à la tombée de la nuit et fonctionne à 100% pendant 4 heures, puis la puissance diminue à 20% pour remonter à 100% deux heures avant le lever du soleil. De retour d'expérience, même à 20% de sa puissance l'éclairement est encore performant.

Le projet a été travaillé avec le Syder pour qui c'était un des premiers projets de ce type, et avec la





société Fontroche, fournisseur du matériel, de renommée internationale, qui vient d'être retenue pour un projet de 50 000 lampadaires au Kenya.

La commune a reçu en début d'année le **trophée développement durable** décerné par le SYDER.

Un certain nombre de communes du département demandent des précisions, soit en venant sur place aux heures du fonctionnement de l'éclairage, soit en contactant les élus de la commune qui ont suivi le projet. Par ailleurs, la commune de Châtillon est satisfaite d'avoir pu, dans son programme d'actions Agenda 21, se lancer dans une opération concernant le confort et la sécurité des collégiens d'un établissement lui-même en démarche développement durable.

#### Un état des bâtiments communaux : Salle Pierre Dupoizat et église Divo Camillo

Comme nous vous l'avons indiqué lors de précédents numéros du Châtillon-Infos, les périodes récentes de sécheresse ont des conséquences néfastes sur la structure des bâtiments. Certains d'entre vous ont vu apparaître des fissures sur leur local d'habitation. C'est aussi le cas sur deux bâtiments communaux.

#### La Salle des fêtes Pierre Dupoizat

Le budget 2017 prévoyait la réfection du sol sportif de la grande salle (50 000 €) et le changement des huisseries (portes). Au moment de la visite des entreprises pour un devis de sol, il a été découvert une fissure importante, qui nous a poussés à diligenter une mission de diagnostic. Le cabinet CIMEO, après sa visite, a été rassurant sur un point : nous n'étions pas obligés de fermer la salle par mesure de sécurité. Par contre, un diagnostic plus poussé fait état de nombreux dysfonctionnements qui devront être traités pour prolonger la durée de vie de ce bâtiment. C'est le résultat d'un terrain mouvant – n'oublions pas que le nom du lieu-dit est « Le lac » – et d'une fondation traditionnelle, ne reposant pas sur

un sol stable.

Les travaux de sol et d'huisseries sont donc repoussés après les travaux de consolidation.

auront lieu en 2018.





### L'église Divo Camillo

En 2009, en même temps que la chapelle, la municipalité avait fait réaliser un diagnostic de l'église. Ce diagnostic avait relevé une faiblesse sur la voûte de la sacristie et entraîné la réalisation d'une sécurisation extérieure par l'entreprise Demars. Rappelons que ce diagnostic avait été le point de départ de la réfection de la chapelle *Notre-Dame de Bon-Secours*.

À l'automne dernier, il a été noté de nouveaux mouvements de la voûte, sur laquelle s'ouvre à présent une large fissure dans la sacristie. Des fissures extérieures sont également apparues en quelques jours. Immédiatement, l'accès à l'église a été interdit. Quelques jours plus tard, l'architecte et le maçon qui avaient suivi le chantier de la chapelle, accompagnés d'élus et du responsable

des services techniques de la commune, ont fait un premier diagnostic. **L'église était rouverte partiellement** mais la sacristie et la « chapelle des Hommes » demeurent interdites d'accès.

Durant l'hiver 2017, un appel d'offre pour un cabinet d'étude a été lancé. Ce cabinet est intervenu le 5 avril dernier. Nous attendons avec inquiétude le résultat de son analyse, qui peut avoir des conséquences financières importantes. En effet, contrairement à la chapelle, qui est monument historique, l'église n'est pas éligible à des subventions de l'État.

#### UN POINT SUR LA NOUVELLE SALLE DU SITE DU LAC

Dans le *Châtillon-Infos* n°104 de mars 2017, nous vous présentions en dernière page, le premier croquis de la salle qui va remplacer le Mille Club, entre la salle Pierre Dupoizat et le boulodrome. Ce croquis est le résultat d'un long travail de concertation avec toutes les associations châtillonnaises, dont certaines ont participé à toutes les étapes. Le bâtiment retenu sera rectangulaire et composé d'une grande salle de 155 m² et d'une petite salle annexe de 30m², avec des sanitaires, des placards de rangements (pour les associations), ainsi qu'un local technique. La catégorie de classification du bâtiment lui donnera la plus grande polyvalence.

Depuis cette date, le dossier suit son cours et voici un point d'étape.

D'abord, rappelons que nous avons obtenu de pouvoir conserver le vieux Mille club jusqu'à la construction de la nouvelle salle, ce qui évitera des désagréments aux associations utilisatrices. De plus, la municipalité a décidé de placer sur ce nouveau bâtiment un toit de panneaux photovoltaïques, en partenariat avec le SYDER. Du reste, dans le cadre de notre adhésion à ce syndicat, nous avons pu disposer d'un Conseiller en énergie partagée, qui nous a confirmé le choix d'un mode de chauffage durable.

Le budget prévisionnel voté le 5 avril dernier part sur un coût global de 437.897 € pour le bâtiment et 20.000 € pour les panneaux



photovoltaïques. Nous bénéficierons de 91.228,50 € de dotation de l'État (DETR) et de 136.500 € du Département du Rhône.

Pour rappel, plusieurs associations présentes veulent conserver l'esprit de l'ancien Mille Club et évoquent certains travaux participatifs.

À ce jour, le permis de construire du bâtiment a été déposé, validé par toutes les autorités et nous entrons maintenant dans la phase de recherche des entreprises qui vont le bâtir.

Vous avez déjà pu remarquer des travaux préparatoires à la construction :

- sondages du sol pour les fondations, qui ont pu localiser une structure stable à 11m;
- tronçonnage des arbres qui se trouvent sur le futur emplacement ou qui gênent l'exposition du bâtiment au soleil. Des plantations compensatrices sont prévues sur le secteur, sachant que nous avions anticipé, en plantant des arbres entre le skate-park et le boulodrome ;
- création du compteur d'eau par le SIEVA…

Les premiers coups de pioche auront lieu à l'automne et le bâtiment est très attendu pour 2019...

En attendant, le nom de ce « nouveau Mille Club » n'a pas encore été choisi... Un Châtillonnais aurait-il une idée lumineuse ?

#### PANNES DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

a commune a connu deux pannes électriques importantes en ce début d'année. Nous avons demandé à —ENEDIS d'apporter des éclaircissements.

Le mardi 13 février dernier, vers 17h45, le courant a été coupé sur la totalité du village, sauf dans la partie nord (La Roche, Sandar...).

La panne est consécutive à un grave incident sur l'armoire du poste « Les Lacs », à la Colletière. Les services techniques d'ENEDIS sont intervenus très rapidement et à 20h30, la majorité des foyers châtillonnais était de nouveau raccordée au réseau électrique.

La majorité, mais pas la totalité, car pour compenser la panne du poste concerné, ENEDIS a dû amener un camion électrogène, chemin du Mapas, pour alimenter une centaine de foyers impactés. Dans l'urgence, le camion a été installé dans un secteur en pente, ce qui a entraîné de nombreux dysfonctionnements et de nouvelles coupures de courant, les mercredi 14 et jeudi 15 février. A chaque panne, les équipes d'ENEDIS ont été sur place rapidement, afin de trouver la position idéale.

Il faut savoir que l'armoire tombée en panne devait être changée en mars. ENEDIS a donc anticipé son remplacement et le raccordement a été fait le lundi 19 février.

Les élus municipaux ont été en relation avec M.Dorier, référent ENEDIS pour la commune et avec les techniciens sur place, tout au long de l'épisode de panne. Une information a été envoyée par le maire à tous les foyers touchés par la panne et M.Dorier leur a écrit : « Je vous présente mes excuses au nom d'Enedis, pour ces nombreuses coupures indépendantes de notre volonté. Nos équipes sont mobilisées sur ce dossier et font le maximum pour que la situation se stabilise dans un premier temps (fonctionnement du groupe) et revienne très rapidement à un schéma normal d'exploitation dans un second temps ».

Le 9 mars dernier, un épisode similaire s'est produit, là encore sur toute la commune pendant quelques dizaines de minutes et plusieurs heures dans les environs de la Colletière. Cette fois-ci, M.Dorier nous a dit : « L'arrivée des câbles sur une cellule HTA (Moyenne tension 20kv) du Vallon de la Colletière, s'est dégradée ; ce qui a engendré un amorçage et a conduit à la panne ».

Nous espérons que ces deux pannes rapprochées ne sont qu'une coïncidence malheureuse et nous rappelons qu'il existe en mairie une fiche requête d'ENEDIS, pour identification des perturbations sur les lignes électriques.

#### CHANTIER INTERNATIONAL: EN 2018, ON PARTICIPE?

Depuis plusieurs années les communes de Chessy, Val d'Oingt et Châtillon accueillent durant l'été une douzaine de jeunes internationaux. Cette opération est initiée par l'association Jeunesse et Reconstruction, organisée et suivie par CAP Générations, et soutenue par les trois municipalités.

Les jeunes assurent deux ou trois chantiers, et sont hébergés sous tente à Chessy. Ils sont généralement francophones. Les objectifs principaux sont de leur permettre la découverte d'un pays, d'une région, l'amélioration de la pratique de la langue française et le contact avec les habitants.

Les matinées sont consacrées au travail sur le chantier en cours (des jeunes de CAP Générations peuvent les rejoindre) ; l'après-midi, les jeunes sont libres de leur emploi du temps.

En 2018, à Châtillon le chantier consistera à continuer la restauration d'un mur en pierres sèches le long de la route de la Vallée durant la dernière semaine de juillet ; la section des Brigades vertes spécialisée dans ce travail encadrera le chantier.

Vous, habitants ou membres d'une association, pouvez participer de différentes façons, même si vous ne pouvez consacrer que quelques heures dans la semaine; vous pouvez aider au co-voiturage pour des allers-retours de leur camp de base (Chessy) au chantier, ou pour les emmener à des animations type visite de sites; aider à manipuler les pierres, ou améliorer la pause du matin comme le fait depuis des années une habitante de la commune en apportant un gâteau; et, notamment pour les associations, en aidant à l'organisation de la pratique d'un sport, d'une visite... tous ces moments permettent de faire connaissance et de discuter avec les jeunes.

Deux temps forts sont des occasions de rencontres et d'échanges : l'accueil en début de séjour, et le repas international pour lequel chaque jeune prépare une spécialité de son pays ; les dates vous en seront communiquées.

Le mois de juillet est encore éloigné, mais vous pouvez d'ores et déjà noter que les jeunes seront sur la commune du 23 au 27 juillet (semaine 30).

Lors des années précédentes, aussi bien les jeunes accueillis que les habitants qui ont pris le temps de venir les rencontrer ont témoigné du plaisir et de l'enrichissement apportés par ces découvertes mutuelles.

#### **REPAS DES ANCIENS**

e samedi 13 janvier a eu lieu le repas des ainés à Chessy les Mines .145 convives ont dégusté le repas préparé par Chessy Restauration et ont dansé sur les musiques de Daniel Fackeure . Ce fut une journée riche en partage et convivialité .

#### AGENDA 21

#### Les notions récurrentes : participation, faire ensemble, implication, biodiversité

Au sujet de la participation, du faire ensemble et de l'implication de chacun, l'article dans le bulletin d'octobre 2017 est toujours d'actualité; en résumé, c'est le premier pas qui coûte, ensuite chacun, en rejoignant un groupe pour agir, trouve du lien, ce qui contribue à pérenniser les actions engagées.

Rappelons que Châtillon est un village remarquable par le nombre d'associations engagées avec un véritable esprit de solidarité motivant l'implication de leurs membres pour le faire ensemble avec une portée sociale, économique, environnementale.

#### Participation aux groupes de travail : du renfort est attendu

Dans les groupes de travail élus - habitants lancés dans les opérations du programme *Agenda 21* suivants : les *Jardins de poche*, la réalisation de l'aménagement paysager et ludique dans la zone du Lac, le groupe *Sentiers* 



*pédestres*, la lutte contre l'ambroisie, aménager et gérer les espaces verts publics confortant la biodiversité, le groupe de travail sur les déchets.

# Un souhait : lancer des opérations porteuses d'actions :

- Création d'une association pour le broyage à domicile et pour d'autres actions exprimées dans la thématique des déchets.
- Lancer une démarche pour échanger au sujet de la sensibilisation à la restauration collective bio.

#### Point particulier:

• Réactivation du groupe hameau : les panneaux d'information sont prêts à être mis en place.

#### Zoom sur la biodiversité

Cette notion de biodiversité fait de plus en plus l'objet d'articles et d'émissions dans les médias.

Récemment quatre rapports internationaux (3 ans de travail de 550 experts mondiaux d'une centaine de pays) affirment que l'érosion de la biodiversité est une menace pour l'humanité au même titre que le changement climatique.

Pour évaluer une telle évolution, il faut des diagnostics fiables de l'état de santé de l'environnement. À une petite échelle, celle de notre village, c'est ce que permet l'inventaire de la faune et de la flore avec l'analyse de la diversité des milieux ; aux dernières nouvelles l'élaboration de l'atlas de la biodiversité communale de Châtillon avance d'une façon satisfaisante.

Les résultats actuels des investigations font état de données remarquables pour une commune du département du Rhône : pour ne citer que quelques chiffres, jusqu'à aujourd'hui ont été recensées 258 espèces de papillons de nuit et 720 espèces de fleurs.

Les points forts des prospections en 2018 visent les insectes, les reptiles, les batraciens, les araignées. Des synthèses sont en cours d'élaboration concernant la diversité des milieux, les données sur les oiseaux et les poissons.

<u>Vous pouvez continuer à participer</u> en faisant connaître vos observations et / ou en signalant les secteurs d'observation, les habitats où la faune et la flore recherchées peuvent être observées.

Pour clore sur cet aspect d'érosion de la biodiversité, on peut se poser cette question: « que faire concrètement à notre modeste échelle ? » : des actions plus ou moins simples peuvent être mises en œuvre : replanter des haies avec des espèces locales, entretenir et recreuser des mares, laisser des zones non fauchées jusqu'à la fin de la floraison et de la reproduction de la faune, favoriser l'extinction nocturne, privilégier le zéro pesticides, lutter contre les espèces invasives, intégrer à notre bâti des abris pour la faune locale... Un bon nombre de ces actions font partie du programme d'action *Agenda 21* de notre commune.

#### Flash sur une participation des habitants dont les conséquences sont insoupçonnées :

Toujours à propos de l'inventaire de la faune, les petits mammifères (micromammifères) qui jouent un rôle important dans la chaîne alimentaire sont difficiles à inventorier du fait qu'ils sont petits, discrets, de mœurs nocturnes.

Mise à part un piégeage adapté partiellement efficace, le moyen le plus fiable est l'analyse des pelotes de réjection des rapaces nocturnes. En effet ceux-ci rejettent par le bec des boules de poils entourant les éléments de squelette des micromammifères qui leur servent de nourriture.

Des habitants (notamment des hameaux) ont soit apporté en mairie des pelotes trouvées dans leurs greniers, leurs granges ou aux pieds d'arbres, soit ont signalé des sites où ces pelotes ont pu être recueillies. Elles ont été décortiquées et les éléments osseux identifiés par des spécialistes bénévoles naturalistes de la Frapna, qui a récemment communiqué les résultats :

**4** sites concernés ; **547** proies identifiées, **12** espèces de micromammifères recensées sur les 33 vivant en Rhône-Alpes :

Dans les pelotes récoltées sur les 4 sites : la Colletière, le Suc, le Copet, et Biers ont été inventoriés respectivement 134, 152, 2 et 259 micromammifères : plusieurs espèces de **musaraignes**, **mulots**, **campagnols**, **surmulots**, **lérots**.

Remarques : deux espèces rares, le muscardin et le rat des moissons, avaient été repérées lors des 24 h. naturalistes.

Un avis de recherche est lancé pour aider à trouver des indices de présence du loir et de la musaraigne aquatique (qui vit très proche des cours d'eau).

En remerciant les habitants qui ont déjà participé à enrichir l'inventaire d'espèces qu'il n'est pas facile de recenser, un appel est fait à poursuivre pour certains, débuter pour d'autres la collaboration à cette opération.

#### À noter:

En 2018 sont prévues :

- Deux sorties botaniques:
  - Découverte des plantes sauvages comestibles et médicinales en famille à l'automne le 29 Septembre

- Découverte des plantes des rues du village (date à déterminer)
- Une conférence sur les papillons de nuit, salle du Conseil le 15 juin à 20h.

Des animations scolaires sur le thème de l'eau au printemps et creusement d'une mare, avec la participation active de la médiathèque, des deux syndicats de rivières Azerques et Brévenne Turdine, et de la FRAPNA

- Probablement une sortie chauve- souris
- Une sortie pour écouter, voir les oiseaux (dates à définir).

#### **AMBROISIE**

# Signalement ambroisie : une gamme de canaux pour signaler simplement, une plus large participation souhaitée.

Le précédent bulletin municipal faisait part d'un bilan communal.

En mars 2018 les municipalités ont reçu un bilan national avec un zoom régional, diffusé par la plateforme « signalement ambroisie ».

Les principaux messages exprimés :

- « L'ambroisie est une plante annuelle ; nous comptons sur vous pour continuer les efforts pour limiter son extension en 2018 en l'éliminant dès qu'elle apparaîtra au printemps et en début de l'été pour éviter qu'elle libère ses pollens au mois d'août en gênant les personnes allergiques » En 2017 :
- au niveau national 7700 signalements, 21% détruits. (En 2016 : 3186, 12% détruits)
- répartition des signalements en France : 91% en Auvergne Rhône-Alpes ; autres régions 9%.
- zoom : Rhône: 1946 signalements ; Isère : 1706 ; Drôme : 1357 ; Cantal : 27

Un clip permet de comprendre en deux minutes ce qu'est l'ambroisie, comment la reconnaître, pourquoi elle pose problème, et les bons gestes à adopter lorsqu'on en trouve :

http://www.sante-environnement-bourgogne.fr/video/lambroisie/

Les différents canaux pour le signalement :

- www.signalement-ambroisie.fr
- une application mobile (à télécharger dans l'AppStore ou sur Google Play)
- contact@signalement-ambroisie.fr 0 972 376 888

Rappel de la démarche mise en place depuis des années :

Lorsque vous signalez des plants d'ambroisie (cf. moyens ci -dessus) :

- Votre signalement est reçu par les référents ambroisie de la commune
- Les référents coordonnent les actions de lutte pour éliminer l'ambroisie

Et donc la réussite dépend à la fois de **la contribution du grand public** à cette démarche participative et de l'engagement des référents communaux qui agissent sur le terrain.

Comme l'indique le rapport reçu, le but est certes de pouvoir augmenter le pourcentage de signalements de présence, mais aussi d'augmenter le pourcentage de signalements ayant abouti.

#### LE PRINTEMPS EST LÀ, LES JARDINIERS SONT À L'ŒUVRE.

I y a de plus en plus un engouement pour le jardinage ; bien souvent, le but semble-t-il, n'est pas tant le rendement maximum des cultures que le plaisir que procure cette activité.

Savez-vous qu'il existe un jardin collectif ? Nommé « Cap'ucine et Romarin », il est ouvert aux adhérents de CAP Générations et de Mines de Liens ; il se situe dans le secteur d'animation dit « au Lac », en face du parking de la salle des fêtes. Vous pouvez rejoindre l'équipe qui jardine habituellement le samedi matin dans une ambiance

conviviale, en respectant la nature et la biodiversité, ou venir demander conseil, vous informer sur les techniques utilisées.

Rappel: à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 la vente des pesticides sera interdite aux particuliers. Autant s'y prendre le plus tôt possible pour s'en passer.

#### LE MARCHÉ DU SAMEDI MATIN ET SON AMBIANCE CHALEUREUSE

C'était annoncé et pourtant jusqu'à leur dernier marché, les clients demandaient à Michèle et Alain Ratton si c'était bien vrai qu'ils arrêtaient!

À plus d'un titre ces producteurs de légumes furent remarquables : fondateurs du marché en 1979, ils ont assuré leur activité avec une régularité de présence sans faille, toujours au même emplacement, et toujours avec le sourire.

7 heures sonnaient aux cloches du village, le klaxon du camion arrivant au virage de la rue de la gare retentissait telle la corne d'un bateau entrant au port.

Leur bonne humeur contagieuse dès la mise en place de leur banc contribuait à la très bonne entente avec leurs collègues commerçants ; cette bonne humeur se conjuguait avec un service chaleureux, pratique d'ailleurs

commune à tous les commerçants sur le marché.



Nous reprendrons une des expressions de Michèle lors de leur pot de départ avec leurs collègues (rapporté déjà dans la presse par Claude Vaudaux) : « Nous avons toujours en eu un réel plaisir à retrouver nos habitués, que nous appelons le plus souvent par leur prénom, dans ce village où l'ambiance est particulièrement chaleureuse ». Cet hommage au village semble être partagé par tous les autres commerçants.

La passation de l'activité s'est déroulée dans les règles puisque comme l'exige les règlements des marchés le remplacement doit se faire par une activité à l'identique.

Nous souhaitons une bonne reprise par le maraîcher producteur des « Jardins du Divin », M.

Bernard Bourican ; les premiers mois semblent de bon augure pour son activité.

Que le marché perdure en assurant ce service de proximité, avec cette bonne ambiance qui le caractérise!

#### **J**E DONNE, TU PRENDS

#### Collectif Beaujolais des Pierres Dorées - Vallée d'Azergues Thème réduction des déchets

Nous sommes un collectif de citoyens, associations, communes en Agenda 21. Notre motivation de départ est d'agir de façon citoyenne, de prendre part à la responsabilité collective et universelle dans l'intérêt de chacun pour réduire nos déchets et/ou en faire des ressources. Nous aimerions être catalyseurs d'actions locales autour de l'économie circulaire, du tri et de la valorisation des déchets/ressources, avec l'envie de tendre vers le zéro déchet.

Dans une optique de sensibilisation du public au non-gaspillage, nous souhaitons organiser une journée incitant chacun à remettre en circulation gratuitement les objets dont il n'a plus l'usage.

#### Cette journée aura lieu le :

#### Dimanche 3 juin 2018

Nom de code : « Je donne – Tu prends »

#### Objectifs:

- Donner des objets en évitant le dépôt en déchèterie
- Stimuler les réflexes de don, d'échange et de réemploi

#### Principe de la journée :

Dans les villages souhaitant participer les habitants seront invités à déposer dans leur espace privé (cour, jardin, garage) les objets (ou photo d'objet si trop encombrant), qui ne sont plus utilisés dans la maison mais qui peuvent avoir une seconde vie, en indiquant clairement « À donner » ou « Servez-vous ».

Pour les personnes habitants les centres bourgs il n'est pas possible de déposer devant chez soi car c'est un domaine public. Ainsi à Légny et au Bois d'Oingt le 3 juin 2018 de 10 à 12h l'action « je donne, tu prends » aura lieu dans un espace public.

Nous espérons que vous ferez bon accueil à cette proposition d'action!

Le collectif Beaujolais des Pierres dorées Vallée d'Azergues

#### **COLLÈGE SIMONE VEIL**

Pour la deuxième année consécutive le collège a participé au concours national « Non au harcèlement » organisé par le ministère de l'Éducation Nationale. Les classes de 4<sup>ème</sup> ont réalisé des affiches sur ce thème pendant les cours d'Éducation Morale et Civique. Les résultats du concours viennent de nous parvenir : le collège Simone Veil est lauréat académique dans la catégorie « 12-15 ans ». L'affiche retenue (cf. page 32) a été transmise au Ministère de l'Éducation Nationale afin d'être présentée au jury national. Nous croisons les doigts pour cette prochaine étape qui couronnerait davantage le travail et l'implication de nos élèves d'autant que cette thématique est au cœur de nos préoccupations.

Les professeurs d'EMC, la professeure documentaliste, la CPE.

#### **C**RÉA'MÔMES

#### Accueil de loisirs intercommunal Créa'mômes (de 3 à 12 ans)

Pendant les vacances d'été, l'Accueil de Loisirs CREA'MÔMES sera ouvert du lundi 9 juillet au vendredi 3 août, puis du lundi 20 au vendredi 31 août, de 7h30 à 18h.

Deux solutions d'inscription :

- Pour les enfants déjà venus : inscription en ligne du 5 au 12 juin.
- Pour les nouveaux enfants : permanence d'inscription le samedi 16 juin de 9h à 11h à Châtillon (école maternelle).

En plus des activités traditionnelles, de nombreux stages à thèmes et des séjours vacances (camps) seront aussi proposés.

Deux solutions d'inscription :

- Pour les enfants déjà venus : inscription en ligne du 28 au 31 mai.
- Pour les nouveaux enfants : permanence d'inscription le samedi 2 juin de 10h à 11h au Domaine des Communes d'Anse.

Tous les renseignements et documents d'inscription sont disponibles sur le site de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées : www.cc-pierresdorees.com

Pour plus d'informations : Aurélie LACOMBE au 07.84.00.37.69 et creamomes@cc-pierresdorees.com

# ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

**Journée sur l'écosystème forestier** (action initiée par le groupe *Agenda 21* de la Municipalité)

Jeudi 29 mars 2018, des personnes de l'association des Chasseurs du Rhône sont venues à l'école élémentaire de Châtillon expliquer l'écosystème forestier aux CM1.



Le matin, l'animatrice Capucine leur a expliqué l'écosystème forestier de Châtillon à l'aide d'un diaporama, de fiches et d'objets. Elle a commencé par la végétation de la forêt et surtout par la différence entre les résineux et les feuillus pour qu'ils comprennent qu'il y a plus de biodiversité dans une forêt de feuillus.

Ensuite, elle leur a expliqué la chaîne alimentaire des animaux locaux avec le premier maillon (végétaux), le deuxième maillon (les végétariens : lapin, lièvre, chevreuil,...), le troisième maillon (les prédateurs carnivores : blaireau, chat forestier, renard, sanglier...) et en dernier maillon les

super-prédateurs (lynx et hibou grand duc).

Enfin, elle leur a appris à reconnaître les indices de présence des animaux : empreintes, frottis, souilles, excréments (crottes), terriers, pelotes de réjection... Elle leur a donné le livret *Guide des traces et indices de la faune sauvage* pour les inciter à se balader en forêt en famille.

L'après-midi, ils sont allés dans une forêt le long de l'Azergues pour trouver des animaux ou l'indice de leur présence. Ils étaient accompagnés de Capucine, du président des chasseurs de Châtillon, d'une chasseresse et d'une femme de chasseur. Ils ont vu de nombreuses traces d'animaux comme le chevreuil, le sanglier, le pic et le blaireau.

Les chasseurs leur ont offert un goûter avant de rentrer en classe.

Ils ont appris beaucoup de choses et ont adoré leur journée, d'autant plus qu'il faisait très beau.

#### La grande lessive



Cette année encore, les six classes de l'école élémentaire ont participé à la *Grande Lessive* le jeudi 29 mars. Leurs œuvres réalisées en classe sur le thème « Pierres à images et pierres à imaginer » ont été suspendues par des pinces à linge sur des fils tendus entre les arbres de la cour ou disposées au sol. Le grand ciel bleu de ce jour-là a permis de mettre leur travail en valeur et les parents et grands-parents ont pu venir prendre le temps d'en profiter.

#### MÉDIATHÈQUE

Jeudi 17 mai, la médiathèque va échanger 200 livres et 200 CD à la Médiathèque départementale. Autant de nouveaux documents que vous pourrez retrouver dans les bacs!



**Mardi 5 juin** la médiathèque vous invite à une conférence : « La Mare'elle assure », par Thibault Richard du Syndicat de rivière Azergues.

Les élèves de CM ont creusé avec le syndicat de rivière une mare sur la commune, et nous invitons parents, habitants et jeunes à partir de 9 ans à découvrir l'histoire des mares, façonnées par l'homme et abris de la biodiversité, un milieu où vous pourrez exercer votre éco-citoyenneté!

**Mercredi 20 juin** à 10h30, les bibliothécaires vous proposent « L'Heure des bébés », séance d'histoires pour les 0-3 ans, gratuit sur réservation (places limitées !)

Maintenant qu'il fait beau et que la lumière entre dans les maisons et les appartements, c'est le bon moment pour emprunter une œuvre de **l'artothèque**: sculptures sur bois de Jean-Louis Fayolle, céramique et zinc de Martine Meyrieux et Laurent Jégonday, peintures de Christophe Renoux ou Marie Stricher, créations textiles et photos de Gemary, il y en a pour tous les goûts ...

La médiathèque sera fermée en raison des ponts et des jours fériés mardi 1er mai, mardi 8 mai, jeudi 10 mai et samedi 12 mai.

Médiathèque intercommunale de Châtillon Chessy Place de la Poste 69380 Châtillon d'Azergues mediatheque@chatillondazergues.fr http://mediatheque.chatillondazergues.fr http://facebook.com/mediathequechatillonchessy 04 78 43 91 61 Mardi 16h-18h30 Mercredi 15h30-18h30 Jeudi 16h-18h30 Samedi 9h30-12h30

#### **PORTRAIT: MARIE LOZACHMEUR**

#### Le Petit Gourmet fait sa révolution. Marie Lozachmeur nouvelle arrivante et nouvelle présidente.

Le Petit Gourmet est le joli nom de l'association qui gère la cantine des écoles. Il y a quelques mois Pierre-Yves



Lange a passé le flambeau à Marie Lozachmeur et un nouveau bureau s'est constitué. Avec son mari Olivier, elle est arrivée au village par choix de vie, pour l'activité économique attractive de la région et le tissu commerçant de la commune. Tout de suite ils ont été bien accueillis et se sont intégrés grâce aux associations. Olivier est allé vers *Puces Café*, Marie vers *le Petit Gourmet*.

Avec d'autres parents d'élèves elle a proposé d'élire un bureau de trois personnes, chacune ayant son doublon, donc six personnes, très complémentaires, toutes bénévoles, une organisation diminuant les charges de chacun mais assurant toujours une présence. « J'ai

découvert le monde de l'alimentaire, dit la présidente, ses plaisirs et ses contraintes. En termes de diététique et de faisabilité, les menus sont élaborés par Martine Vial, élue et diététicienne, et Ludivine Delplanque, cuisinière. Tout se fait sur place, c'est une cuisine familiale. Les parents ont un droit de regard, ils peuvent venir déjeuner à la cantine une fois par an. Pour les enfants et pour cadrer avec Agenda 21 mis en place par la mairie, l'approvisionnement est le plus possible local, nous souhaitons qu'il le soit davantage, avec des produits bio aussi. Nous aimons faire découvrir des goûts nouveaux aux petits ». Marie a un projet intéressant, là aussi une nouveauté. « Il y a un esprit commun à *Farandole*, le CPE et *Petit Gourmet*, dit-elle, c'est un vrai vent de fraîcheur ; à moyen terme nous allons mutualiser idées et énergies, pour le quotidien et pour les évènements concernant les enfants comme la fête de Carnaval».

Actuellement un repas coûte 4 €, il y a chaque jour un service en maternelle et 2 services en primaire, soit 150 enfants par jour à nourrir. Le budget est en équilibre, grâce notamment à une subvention de la commune de 3.800€ en 2017. Le chiffre d'affaires est de 90.000 €. « J'ai fait l'essai d'assurer les services de midi, dit la jeune femme, c'est un vrai métier, très dur, le soir j'étais « rincée ». Je voudrais dire aussi que le bureau du *Petit Gourmet* a décidé de s'investir dans ce travail pour maintenir possibles les salaires des deux salariées, Ludivine Delplanque et Michèle Coquelin, c'est une volonté forte de notre équipe. Et sans l'association les élèves auraient une alimentation collective industrielle avec un coût sans doute plus élevé ». Des nouveaux arrivants qui s'investissent avec autant de détermination et d'altruisme, c'est un cadeau pour tout le monde.

#### **ADMR**

C'est en présence de représentants de la mairie de Chessy et de Châtillon, sans oublier ses bénévoles et ses intervenantes, qu'a eu lieu la journée portes ouvertes de l'ADMR de Châtillon d'Azergues. On pouvait découvrir toute la gamme





des services à la personne (entretien courant

de la maison, actes essentiels de la vie quotidienne, garde ponctuelle d'enfants, portage de repas...) Les trois co-présidents ont pu échanger avec des personnes en demande d'accompagnement et ont pu leur présenter toutes les possibilités d'aides existantes auprès des diverses caisses et administrations.

Cette journée a été aussi l'occasion de rencontrer des personnes venues simplement découvrir l'ADMR et pourquoi pas susciter également de nouvelles vocations car l'association recherche en permanence des auxiliaires de vie (A.V.S.), avec à la clé un CDI.

Pour compléter votre information, l'association vous convie à son **assemblée générale du jeudi 7 juin à 18h30** à la Salle du lac *Pierre Dupoizat*, à Châtillon : après un bilan des différentes activités réalisées, il sera question notamment d'une conférence détaillant les services du S.S.I.A.D. (Services de Soins Infirmiers à Domicile, sur prescription médicale).

ADMR 49 Route de l'Arbresle – 69380 Châtillon ; Tél : 04 72 54 42 29 admr.chatillon@fede69.admr.org

#### A PLUS...

#### Les 20 h africaines: une manifestation importante pour l'association A plus...

Vous connaissez certainement la manifestation « les 20 heures africaines » que l'association A Plus... organise au printemps, depuis de nombreuses années.

BURKINA FASO Sidi

Les objectifs de ces « 20 H » sont multiples :

- faire connaitre l'association
- faire connaître le Burkina Faso plus spécialement la musique, la danse, l'art
- · faire des bénéfices pour soutenir les projets grâce aux différentes animations et à la vente d'artisanat. Les « 20 H » sont notre principale ressource pour le financement des réalisations au Burkina Faso.

Les 26 et 27 mai 2018, les « 20 H » seront le rendez-vous attendu par les amateurs d'art, d'artisanat, de sons, de danse, d'images et de goûts burkinabés.

Cette année, le bénéfice des « 20 heures africaines » sera destiné au développement de la formation professionnelle.

Depuis quelques années, nous constatons que les enfants qui sont en échec scolaire sont complètement désarmés, quant à trouver une formation professionnelle. Le BEPC, et même le BAC débouchent rarement sur un emploi. L'information sur les formations aux métiers manuels ne se fait pas ou très peu, la distance entre le village et la ville où cette formation pourrait se faire pose un problème de déplacement. Or les artisans macons, menuisiers, électriciens (système solaire) ne sont pas ou très peu présents dans les villages. De plus, l'agriculture est la ressource principale



pour ne pas dire la seule dans les villages de brousse. Le besoin de sédentariser les jeunes, passe aussi par le développement de nouvelles techniques culturales voire de nouvelles cultures.

Francis, notre représentant au Burkina, vit au village de Sidi et suit depuis 2 ans une formation pour la mise en place d'une MFR (Maison Familiale Rurale) dans la région des Hauts Bassin qui serait orientée vers l'agriculture. Partant de ces constatations, et pour répondre à une vraie demande, A plus... a décidé de travailler sur l'orientation et la formation professionnelle, et pourquoi pas, si les finances sont là, de soutenir le projet d'une construction d'un centre de formation.

C'est un projet ambitieux, nous avons besoin de vous.

Site internet: www.association-aplus.com

Messagerie: association.aplus@gmail.com Contact 06 85 86 15 93

#### CAP GÉNÉRATIONS

#### Agenda avril / mai 2018

#### Pour tous:

- CAP Café (café convivial ouvert à tous) et le café de l'emploi, les jeudis matin d'école, entre 8h30 et 10h
- Atelier d'art floral : les Vendredis 18 Mai et 15 Juin, 14h/16h ou 16h/18h.
- L'heure du thé: lundis 7 et 21 Mai ainsi que les lundis 4 et 18 Juin, 14h30/16h30 à CAP Générations temps d'échange et de rencontre, ateliers mémoire... autour d'un thé ou d'un café.
- Festival Buis'n Pop avec Celkit le 23/06 au Clos Pichat à partir de 17h00 Bois d'Oingt commune du Val d'Oingt.
- Festival off le vendredi 22/06 en soirée sur le marché Bio Bois d'Oingt commune du Val d'Oingt.
- Festival CAP'ART, du 18 au 20 Mai, weekend culturel avec artistes locaux, expo, atelier gratuit. Vernissage à
- Représentation de Théâtre du Collège Des Pierres Dorées les vendredi 25 et samedi 26 mai, ancienne église respectivement à 19h et 15h.



• Les permanences de l'équipe de bénévoles de CAP sur l'emploi (1582 route de la Vallée à Chatillon, entrée à côté de la poste - 2ème étage) : les lundis de 9h/11h, les mardis de 16h/18h et les samedis de 9h30/11h30. Les jeudis, l'équipe est présente à CAP Café dès 8h30 dans les locaux de CAP Générations. Tél : 04 78 43 96 56 – email : capsurlemploi@gmail.com.

#### Familles:

- Atelier enfants/parents « Attrapes-rêves » : mercredi 18 Avril, 9h30/11h30 à CAP Générations.
- Cabanabulle, lieu d'accueil enfants/parents (- 6 ans) : les Samedis 28/04, 05, 12, 19, 26/05, 02/06 et 09/06 entre 9h30 et 12h à l'Espace jeunes à Lozanne (à côté de la Poste).
- La Parent' aise, Lieu d'accueil enfants/parents (- 6 ans) : les Samedis 28/04, 05, 12, 19, 26/05, 02/06 et 09/06 entre 9h30 et 12h à La Clairière à Anse.

#### Jeunes:

- Accueil Jeunes: Mercredi de 12h30 à 18h00 à Châtillon, Chazay et au Bois d'Oingt Vendredi de 17h00 à 21h30 à Châtillon.
- Vendredi Japonais le 04 mai, 01 et 29 juin 2018 à 19h à CAP Générations.
- Le secteur jeunes sera ouvert pendant les vacances de printemps du 09 au 20 Avril 2018.

Pour vous renseigner, vous inscrire, vous investir ou proposer de nouvelles activités, contactez-nous :

### Centre social et culturel CAP Générations Place de la poste – 69380 Châtillon d'Azergues

Accueil du public : du lundi au vendredi : 9h/12h et 14h/17h Tél : 04 72 54 48 76 - Email : cap.generations@numericable.com - Site Internet : www.capgenerations.org

#### **DANSE ART CONCEPT**

Faire du sport sans y penser! Garder la forme en musique! Cela vous tente?

Depuis maintenant 5 ans *Danse Art Concept* vous propose de vivre un moment sportif et convivial en musique! Notre coach Wayne Alcide est professeur de Dancehall, de fitness et de Capoiera. C'est en rythme qu'il nous entraîne dans son univers au travers des cours de Zumba urbaine et de renforcement musculaire, **chaque mardi soir à partir de 18h30**. Les chorégraphies varient tout au long de l'année, permettant à ceux et celles qui le souhaitent de s'inscrire au trimestre!

Nous proposons également un stage de deux heures de Dancehall en soirée, lors des vacances scolaires, suivi d'un pot amical. Ces stages sont possibles pour les non-adhérents et s'adressent à tous les niveaux!

Et pour clôturer chaque année dans une ambiance fun et délire, nous vous proposons une soirée danse suivie d'un repas cuisiné par Wayne qui nous fait découvrir quelques spécialités des Caraïbes. **Save the date 2018 : 16 juin**, Dress code : Peace and Love, les années 70 ! Rendez-vous au Mille club de Châtillon. Tentez l'aventure seul(e) ou entre copines !! Cet événement est ouvert à tous et à tous les niveaux !



Les cours hebdomadaires se déroulent au gymnase du collège de Châtillon, **tous les mardis à partir de 18h30**. N'hésitez pas à venir essayer! (2€/heure)

Retrouvez-nous sur notre page facebook: https://www.facebook.com/danseartconcept

Plus d'infos?:danseartconcept@gmail.com

#### **CLUB SLD JUDO CHATILLON – CHESSY**

e club enregistre cette année une bonne participation aux différents interclubs et compétitions FFJ. Notamment une trentaine de nos mini poussins jusqu'à minimes étaient présents lors du tournoi à Caluire en mars. Nos judokas se sont aussi déplacés en nombre à l'interclub de Pierre Bénite début avril pour ramener de très bons résultats et ainsi représenter fièrement le club en se classant 3<sup>ème</sup>. Félicitation aux ado-adultes qui ont participé fin mars à Albigny à un entraînement de masse rassemblant 77 judokas représentés par 5 clubs. Prochain entraînement de masse le 25 mai à Fontaine sur Saône.



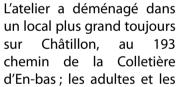
D'autres interclubs sont prévus d'ici la fin de la saison pour les plus jeunes, ce sera encore l'occasion de faire le plein de médailles!

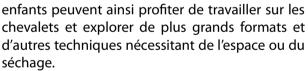
Ce printemps sera marqué par le voyage au Japon de l'un de nos professeurs, Fabien, retenu par la lique AURA pour participer à un stage enseignants avec 18 autres professeurs de judo. Cet évènement sera un moment privilégié d'échanges sportifs et culturels avec le Japon que Fabien partagera avec nos jeunes judokas à son retour.

Enfin, pour finir l'année autour d'un moment convivial avec vos enfants, retenez la date du vendredi 15 juin où se déroulera la fête annuelle du club : début des festivités à 19h avec une démonstration des judokas à la salle des fêtes de Chessy, suivie d'un pot.

#### **ASSOCIATION KALÉIDOSCOPES, ARTS EN MOUVEMENTS**

#### Kaleidoscope a déménagé







#### « Jumelage de kaléidoscope »

Nous avons créé cette année un « jumelage » avec un atelier d'arts plastiques à Metz, belle expérience d'échange de travaux qui renouveler va

prochainement avec un atelier en Allemagne, avec cette idée de partager différentes manières de voir et d'imaginer.

#### Expositions des travaux de l'atelier

L'exposition sur le thème « Ecritures asémiques et textures » se déroulera cette année à Bagnols le **week-end du 9** et 10 juin.

Nous fêterons les 10 ans de l'atelier sur la commune de Châtillon du 11 au 28 septembre à la mairie (salle du conseil) et à la médiathèque de Châtillon, avec un éventail des créations de ces dix dernières années.

#### Prochains stages organisés par Kaléidoscope

- le samedi 28 avril après midi pour adultes et enfants
- le **samedi 2 juin** toute la journée « Dialogues avec les arbres » conjointement avec l'atelier d'écriture *lscriptura* animé par Isabelle Sarcey.

N'hésitez pas à visiter les travaux des élèves sur facebook : facebook.com/kaleidoscopes.fr (Pas besoin d'avoir un compte sur facebook pour accéder aux photos et infos)

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à téléphoner au 0426658765 ou par mail à marina@breme.net

# KIMOCHI: QI GONG ET TAI JI CHUAN EN VALLÉE D'AZERGUES

La pratique nous mène vers un acte écologique intérieur, extérieur.

Le corps est étiré, tonifié, le regard se porte sur la Nature.

Ralentir, observer, respirer, s'étirer, bâiller...

La tonification des muscles posturaux affine notre silhouette.

La cohérence de nos rythmes internes retrouvés insuffle de la force et de l'élégance.

Une séance fait l'effet d'un soin de beauté interne.

QI GONG et TAI JI sont thérapeutiques par essence.

Ils font partie des pratiques thérapeutiques de l'attention et de la conscience liées au mouvement.

Nous proposons les 28 et 29 avril, 2 jours de bien-être, avec en un seul lieu, réunis :

**MÉDITATION HYPNOSE DO IN** (auto-massage) **QI GONG**.

Vous pourrez pratiquer en groupe et en individuel.

Une idée de cadeau à offrir... à vous offrir!

En semaine, différentes séances :

Salle des Fêtes de Chessy

Mercredi de 18h à 19h15 : mouvements pour le bien-être et TAI JI CHUAN.

Au Dojo de Châtillon

Mardi QI GONG et méditation de 16h45 à 18h15

OI GONG de 19h30 à 21h

Jeudi QI GONG de 14h à 15h

TAI JI CHUAN de 15h à 16h

Dimanche atelier de QI GONG le 13 mai et le 3 juin de 9h à 11h (sur inscription).

Renseignements:

Christel: 06 79 36 29 39 ou tc3info@orange.fr Françoise: 06 28 07 02 61 ou 04 78 43 95 76

KIMOCHI: tcqg69@orange.fr

#### LA PALETTE DES ARTS

a Palette des Arts, association Châtillon-Chessy, donne des cours de dessin, peinture et de bricolage (maquette etc.) dans une ambiance conviviale aux enfants, adolescents et adultes dans la salle de l'ancienne gare de Châtillon d'Azergues. Son professeur, Florence JABOUILLE, diplômée en arts plastiques, enseigne toutes les techniques : pastel sec pastel gras mine de plomb sanguine aguarelle acrylique.

Son professeur, Florence JABOUILLE, diplômée en arts plastiques, enseigne toutes les techniques : pastel sec, pastel gras, mine de plomb, sanguine, aquarelle, acrylique, huile.... Pas de thème particulier, chacun peut se laisser guider par son inspiration et ses préférences, sur les conseils de Florence.



De nombreux cours sur la semaine (matin, après-midi ou soirée), dans une ambiance très conviviale, permettent à chacun de trouver l'horaire qui lui convient le mieux.

L'exposition se déroulera du jeudi 31 mai au dimanche 3 juin 2018.

Renseignements auprès de Florence Jabouille (06 32 57 59 69) ou lapalettedesarts69380@gmail.com http://lapalettedesarts.wixsite.com/la-palette-des-arts https://www.facebook.com/LaPaletteDesArtsChatillonAzergues

#### MINES DE LIENS

Les membres du bureau ont été réélus lors de l'A.G. de l'association.

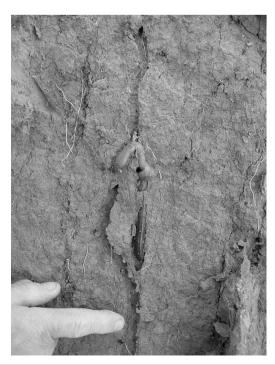
Cette année, notre association s'est mobilisée pour aménager un local ouvert à tous qui lui est prêté à Bagnols (face à la mairie). Des activités bénévoles y sont déjà organisées régulièrement (tricot, jeux de société, couture, informatique...) et d'autres sont en cours d'élaboration. Toutes les idées sont les bienvenues, contact : minesdeliens@gmail.com.

Les *Jardiniales*, notre grand évènement autour du jardin qui a connu un franc succès en avril de l'an dernier, ne verra sa prochaine édition qu'en 2019.

Aussi, cette année l'association souhaite marquer son intérêt sur les sujets d'agro-écologie en vous invitant à participer au prochain Mines d'Images le **vendredi 27 avril 2018 à 20 heures** à la Salle des fêtes de Bagnols. Cette grande soirée/débat gratuite est un partenariat avec CAP Générations. Le thème sera **La vie du sol** .

Une soirée animée par Yvan Gautronneau, Ingénieur Agronome retraité, enseignant à l'ISARA.





L'atelier RéCré (Réparations Créations) a toujours lieu le dernier samedi du mois dans la salle du Mille Club à Châtillon de 9h à 12h.

À noter que 1231 kg de déchets ont été économisés depuis le 26 septembre 2015!

Le Poulailler Collectif de l'association a son petit succès. Bien au-delà de son formidable rendement en œufs (en moyenne 350 œufs par mois), l'association lyonnaise Anciela nous a interviewés et nous sommes invités à participer à une conférence pour partager notre expérience.

Retrouvez la distribution de l'AMAP tous les jeudis soir de 18h30 à 19h30 à l'entrée de la salle des fêtes de Chessy.

Contact: minesdeliens@gmail.com et sur www.minesdeliens.org

#### **PUCES CAFÉ**

Début mars, le printemps s'est invité dans la Boutique ! Les magicien(ne)s de notre équipe déco ont sorti baguettes magiques, marteaux, visseuses, et autres accessoires performants et ont fait entrer le printemps dans la boutique de Puces Café !





Les cerisiers y sont

fleuris, les oiseaux y ont fait leurs nids, les papillons volettent dans tous les coins ! On sentirait presque le parfum des fleurs ! Quel plaisir de chercher un vêtement, une paire de chaussures ou un objet dans un tel décor!

Un samedi matin (de 9h.30 à 12h.30) ou un mercredi après-midi (de 15h. à 18h.) n'hésitez pas à pousser la porte.

Et si vous le souhaitez, n'hésitez pas à venir participer à cette belle entreprise et aider celles et ceux qui travaillent à améliorer la vie des plus démunis!

Les donateurs sont toujours fidèles aux premiers samedis du mois de 9h30 à 12h. Nous les encourageons à ne déposer que des vêtements ou objets en bon état.

La braderie du 24 mars a été un franc succès, même le soleil, un peu absent de ce début de printemps, s'était installé sur la place du Lavoir.

Vous pouvez voir des photos et tous les renseignements concernant notre association sur notre site : https://pucescafe.org

On recommence : le **23 juin** se tiendra la **braderie d'été**.

#### **SUD AZERGUES FOOT**

es 10 et 11 février 2018 s'est déroulée la 19<sup>ème</sup> édition du traditionnel Tournoi des Pierres Dorées en catégorie U11. Cette année nous avons eu la satisfaction d'accueillir les clubs professionnels de l'Olympique Lyonnais, l'AS St Etienne, l'AS Monaco, du FC Bourg Peronnas 01, et les centres de formation de l'AS Cannes et FC Étoile Carouge (club suisse de Genève). Ce sont près de 200 enfants des 24 équipes présentes qui ont eu le loisir de s'affronter dans la





salle gymnase du collège de Châtillon. Pour les accueillir les bénévoles du club et les parents de la catégorie U11 étaient sur le pont pour tenir les table de buvettes, marque, déroulement des rencontres et hébergement des enfants des clubs lointains. Les parents de ces joueurslà ont quant à eux été logés dans les différents hôtels de nos villages. Le SAF était représenté par 3 équipes afin que tous les enfants présents puissent jouer et participer à cette belle fête sportive. L'Olympique Lyonnais, tenant du titre, a une nouvelle fois remporté le challenge en s'imposant en finale contre le FC

scores : 1 à 0. C'est Thierry Padilla (maire de Chessy) qui nous a fait l'honneur de donner le coup d'envoi de cette rencontre.

Cette édition du tournoi des Pierres Dorées fut une vraie réussite tant sportivement car les rencontres se sont déroulées dans un excellent état d'esprit et d'un très haut niveau mais aussi d'un point de vue de l'organisation et de la bonne humeur. Beaucoup de clubs nous ont remerciés et félicités pour la qualité et la sympathie de ce tournoi. Franck Patouillet, l'organisateur de l'évènement, se félicite « de la mobilisation de tout le club et au delà mais également d'une excellente ambiance entre les différents acteurs ». L'année prochaine sera l'occasion la 20ème édition du tournoi avec à coup sûr un très beau plateau et quelques surprises et nouveautés. Toutes les photos du tournoi sont en ligne sur notre site: http://sudazerguesfootball.fr/

Notre club a été invité sur le plateau de TLM pour l'émission « tant qu'il y aura des gones » le 12 mars dernier où 50 enfants du club étaient présents.

#### **UNIVERS YOGA**

nivers Yoga accueille ses adhérent(e)s le jeudi soir à la salle Pierre Dupoizat de Chatillon, au premier étage, hors vacances scolaires,

de 18h à 19h15 ou de 19h30 à 20h45.

Ces deux cours sont identiques et assurés par Karine Nivon, diplômée.

D'après les yogi, la santé c'est la richesse, le mental c'est le bonheur, le yoga montre le chemin.

Professeur: Karine Nivon 06 01 52 12 11 Président: Jean-Pierre Teulieres 06 4432 6113 Secrétaire: Marie Thérèse Laurent 06 72 73 62 04 Secrétaire adjoint : Sylvain Baudu 04 74 72 49 83

Trésorière: Denise Butty 06 13 38 73 12



# Le T3C fait son Carnaval et anime le printemps



Le 4 mars, les enfants de l'école de tennis se sont rassemblés pour une

matinée Carnaval au complexe de Châtillon. Les clowns, danseuses de Flamenco, Ninja et autres Clone Troopers ont participé aux différentes animations et se sont mesurés dans des rencontres amicales. Moment très agréable sous les yeux de leurs parents.

Le dimanche 1<sup>er</sup> Avril, c'est le défi Parent/Enfants qui s'est déroulé sur le complexe de Chessy, avec encore un beau succès accompagné par un temps parfait qui aura permis de faire du sport en famille.

Côté compétitions, les Championnats par équipes jeunes sont en train de se terminer avec les filles et garçon 15/16 ans ainsi que les coupes Camus et Caren pour les femmes 35+ et les hommes 45+.

Un grand bravo à Noé et Lazare qui ont remporté le championnat du Rhône par équipe en catégorie 8/10 ans.

Place maintenant aux championnats du Rhône par équipe pour les seniors. Nous avons engagé 2 équipes femmes et 3 équipes hommes. Rendez-vous pour nous supporter entre le 22 avril et le 27 mai.

La fête du Tennis de la FFT aura lieu le 9 juin. Nous proposerons une animation pendant la fête du village de Chessy pour faire découvrir notre sport. Vous êtes tous les bienvenus.

La fête du Club aura quant à elle lieu le 16 juin sur le complexe de Châtillon avec tournois enfants, barbecue, et à 18h.30 les finales du tournoi interne. Nous vous attendons très nombreux pour supporter nos compétiteurs petits et grands et partager un moment de convivialité.

Nous organisons notre premier tournoi Open pour les hommes de Non Classé à 30/3 sur un week-end les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet. L'ouverture des inscriptions sera communiquée prochainement.

L'agenda des manifestations est disponible sur le site du Club (www.club.fft.fr/t3c) ainsi que sur notre page facebook TC Chessy Chatillon.

Au plaisir de vous rencontrer sur les courts.

Le bureau du T3C t3c@fft.fr



## Dates à retenir

Manifestations culturelles et patrimoniales	Calendrier des associations
Avril	Avril 28-29 avril classe en 8 : fête des classes
Mai	Mai 5 mai badminton : tournoi
18-20 mai Ateliers de CAP salle du conseil	10 mai La boule fraternelle : concours et repas
26-27 mai A+: fête africaine salles du lac 30 mai- 3 juin La Palette des arts: exposition	27 mai journée départementale de la résistance A 8h35 au monument des 52 29 mai club Primevère : fête des mères
Juin 3 juin Farandole : course aux trésors, à la	Juin
découverte du village. Le matin à partir de 9h. 5 juin Conférence « la marelle assure »avec le syndicat rivière du Val d'Azergues	8 juin à 20h réunion des associations : répartition des créneaux horaires. Salle du Conseil 9 juin Tennis : fête de fin d'année
15 juin Conférence sur les papillons de nuit Salle du conseil 20h	15 juin fête de l'école maternelle
16-17 juin Journées du Patrimoine des Pays et des Moulins. Thème « le bestiaire religieux ». Visites et exposition par La Licorne à la chapelle	23 juin Braderie de Puces café (toute la journée) Fête de la musique devant la médiathèque, le
29 juin Nuit des Talents, Nuit des rosés à partir de 18h (concerts, exposition)	matin Fête de l'école élémentaire 29 juin Au village, dégustation des rosés, restauration Château gonflable, jeux, promenade en poney, exposants. Découverte de jeux avec l' Azergues game 30 juin Modern jazz
Juillet 6 juillet : soirée contes organisée par la médiathèque (petite salle)	Juillet
Sortie botanique (date à confirmer) 20 juillet spectacle « Thé perché » Cie Prise de Pied	16-27 juillet : stage de foot
Histoire acrobatique d'un thé fait maison dans le cadre de Festiplanètes( CCAB) 19 h Cour de l'école	
Septembre 29 septembre Sortie botanique	8 septembre Forum des associations
4/7 octobre Ateliers révélés	

# État-civil

## **NAISSANCES**

FERRAND	Camille, Maxime	Le 10 mai2017
BRENNER	Yann, Paul, François	Le 11 mai 2017
PECOUL	Tiago	Le 12 juillet 2017
WEBER	Lohan	Le 13 août 2017
CANDEIAS	Alejandro, Marie, Luis	Le 21 août 2017
PEREZ	Esteban, Louis	Le 8 novembre 2017
CHIRPAZ	Léo	Le 27 novembre 2017
MANSORI	Athena	Le 31 décembre 2017

# **MARIAGES**

NGUYEN Thi Hoang, Edith et HUMBERCET Régis	le 29 avril 2017
MONIN Emmanuelle, Francine et LECOANET Patrick,	
André	le 6 mai 2017
CLAIR Isabelle et MAUCORS Stéphane, Alexandre,	
Sébastien	le 20 mai 2017
GUSELLA Laetitia et DESPORTES Jérémy Marcel Georges	le 17 juin 2017
LANDRY Pauline Irène Amélie et TEMPOREL Alexis	le 5 août 2017
CARREDA Thierry et SEIGLE Catherine Josette	le 9 septembre 2017
FOUACHE Marie Magdeleine et RATON Jean-Paul	le 21 octobre 2017
DE SAINT JEAN Myriam et ETANCELIN Jean-Matthieu	le 21 octobre 2017

# <u>DÉCÈS</u>

GONNACHON Jeannine veuve DUMONTEIL	le 9 janvier 2017
PIROLLES Jean-Yves, René	le 10 février 2017
DUPOIZAT Berthe, Marie, Antoinette veuve PHILY	le 13 mars 2017
VIOLAY Catherine, Marie épouse CHADUC	le 3 avril 2017
NEAUFLE Alain, Pierre, François	le 8 avril 2017
RUGGIERO Carlo	le 13 avril 2017
CHENARD Jacky, Guy, Clément	le 2 mai 2017
GUIGAL Paul Antoine	le 9 juin 2017
TONDEUR Michèle Alice Angèle veuve MATHELIN	le 15 août 2017
BOURACHOT Françoise	le 21 août 2017
MENARD Jean Antoine	le 30 août 2017
DELORME Jeanne Albertine	le 1er septembre 2017
MAUDOIGT Renée Claudia veuve WOLFF	le 16 septembre 2017
VIALA Andrée Gabrielle épouse ASSIER	le 14 octobre 2017
DAVRIL Claude Marcel	le 6 novembre 2017
PARDON Antoine, Marius	le 7 novembre 2017
BOUCHET Solange, Yvonne	le 13 novembre 2017
VIEUX Gavrielle Jeanne veuve DUBAIL	le 18 novembre 2017
GIRAUD Joannès	le 18 novembre 2017
MERLE Fernande Joséphine Reine veuve DEFANTI	le 18 décembre 2017
FLAMÉ Maurice, Roland, Eugène	le 29 décembre 2017



Les vainqueurs du Tournoi des Pierres Dorées organisé par Sud Azergues Football (p. 27)

Noé et Lazare, champions du Rhône de tennis 8 – 10 ans (p. 28)





Kaléïdoscopes (p. 23)



L'affiche réalisée par les élèves de 4ème du collège Simone Veil (p. 17)

<b>%</b>		
0	 	

#### Votre avis nous intéresse

Exprimez-vous à l'aide de ce coupon réponse et déposez-le dans la boite à idées qui se trouve dans l'entrée de la Mairie. Vous pouvez aussi nous contacter par le site Internet www.chatillondazergues.fr

Le conseil municipal apprécie beaucoup ces retours concrets et les intègre dans les actions à mener dès que cela est possible.

La dernière page du Châtillon-Infos vous permet de vous exprimer et c'est ce que vous faites à l'aide du coupon réponse.

Nom, Prénom (facultatif) .....

Votre texte ici